

## SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AAON)

Nom de l'Autorité contractante : Agence de Contrôle des Installations Electriques Intérieures (CONTRELEC)

Objet : Acquisition d'appareils de test et de contrôle/diagnostic.

Référence SIGMAP : DAON N° F\_C-PSEBA\_96761

AAON N° 020-AON/2024/MEEM/CONTRELEC/CCMP/PRMP/Ass-PRMP/S-PRMP du  
14.10.2024

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de CONTRELEC publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 21 août 2024 (Version 4).
2. Le CONTRELEC a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du budget national, afin de financer le Projet de Sécurisation Electrique des Bâtiments Administratifs (PSEBA), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'**Acquisition d'appareils de test et de contrôle/diagnostic.**
3. Le CONTRELEC sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les appareils de test et de contrôle constitués de mégohmmètres, de mesureurs de terre, de testeurs de résistance de terre, de contrôleurs d'isolement digital, d'analyseurs de réseau, de piles rechargeables, de kits de terre, de pack batterie, de chargeurs universels de pile, de testeurs multifonctions, de pince de terre numérique. Ces matériels en lot unique, seront livrés au siège de la Direction Générale de CONTRELEC à Cotonou, dans un délai compris entre cinq (05) et six (06) mois. **Aucune variante ne sera prise en compte.**
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de CONTRELEC, Adolphe V. AGOSSOU, Personne Responsable des Marchés Publics, adresse électronique : spprmp.contrelec23@gmail.com, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de CONTRELEC sis au lot N°145 maison LALA, quartier Akpakpa Sodjatimé sur la voie pavée généralement appelée ELECTRO BOKO et FILS ; BP 8300, 4<sup>ème</sup> étage du bâtiment, bureau 410, Téléphone : (00229) 40 20 10 71 / 96 35 33 67 / 40 20 10 67, de 8h 00 mn à 12h30 et de 14h 00 mn à 17h 30 mn (heure locale : GMT+1).
6. Le délai de livraison est de **cinq (05) et six (06) mois au maximum** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des prestations.
7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

Capacité technique et expériences :



- 
- Etre une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement enregistrée et intervenant entre autres dans le domaine de fourniture d'appareillages et outillages de diagnostic électrique. Le domaine d'activité requis doit être clairement mentionné en première position, sous peine de rejet, dans la rubrique des activités exercées sur le registre de commerce ou les statuts, fournis à cet effet ;
  - Avoir une autorisation d'un fabricant ou d'un distributeur de zone de matériels de diagnostic électrique. Lorsque l'autorisation est délivrée par un distributeur de zone, elle doit être accompagnée du certificat de partenariat entre le fabricant et ledit distributeur. Par ailleurs, l'autorisation du fabricant doit être fournie pour toutes les marques proposées et pour chaque équipement nommément cité ;
  - N'avoir eu aucun antécédent d'exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2023-2022-2021) ni de litiges en cours ou au cours des cinq (05) dernières années (2023, 2022, 2021, 2020, 2019) ;
  - Avoir exécuté, en tant que fournisseur principal au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021) et de l'année en cours (2024), au moins deux (02) marchés de fourniture d'appareillages et outillages de diagnostic électrique, de montant hors taxes au moins égal à soixante-dix millions (70 000 000) de Francs CFA chacun, prouvés par la photocopie simple (page de garde portant le montant et page de signature) des contrats de marché/bons de commande correspondants appuyée de la photocopie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception ou les bordereaux de livraison, délivrés par les maîtres d'ouvrages publics, projets/programmes, ONG internationales ou institutions internationales ou toute autre personne morale de droit privé régulièrement constituée ;
  - Disposer du personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profil, qualifications et expériences sont indiquées à la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) ;
  - Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) ;

**Capacité financière :**

- Produire les états financiers des trois (03) dernières années (2023, 2022, 2021) en la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021), un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins **cent millions (100 000 000)** de francs CFA, justifié par les états financiers fournis dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de **trente-trois millions cent trente-cinq mille vingt-huit (33 135 028) Francs CFA**, justifiés par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

**NB : Tous les critères de capacité financière ci-dessus sont cumulatifs, donc obligatoires.**

**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence :**

**Capacité technique et expériences :**

- Etre une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement enregistrée et intervenant entre autres dans le domaine de fourniture d'appareillages et outillages de diagnostic électrique. Le domaine d'activité requis doit être clairement mentionné en première position, sous peine de rejet, dans la rubrique des activités exercées sur le registre de commerce ou les statuts, fournis à cet effet ;
- Avoir une autorisation d'un fabricant ou d'un distributeur de zone de matériels de diagnostic électrique. Lorsque l'autorisation est délivrée par un distributeur de zone, elle doit être accompagnée du certificat de partenariat entre le fabricant et ledit distributeur. Par ailleurs, l'autorisation du fabricant doit être fournie pour toutes les marques proposées et pour chaque équipement nommément cité ;

- 
- N'avoir eu aucun antécédent d'exécution de marché ni de litiges depuis sa création ;
  - Disposer du personnel minimum d'encadrement constitué d'un Ingénieur titulaire d'un diplôme de BAC+5 en électricité, électrotechnique, électronique, génie électrique ou énergie renouvelable, disposant d'au moins huit (08) ans d'expérience professionnelle et ayant participé à l'exécution d'au moins trois (03) marchés de fourniture d'appareillages et/ou outillages de diagnostic électrique, justifié par le CV datant de moins d'un mois à la date de dépôt des offres, les photocopies légalisées des diplôme, attestation de disponibilité, attestation de travail et carte d'identité (ou CIP) ;
  - Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) ;

**Capacité financière :**

- Fournir le bilan d'ouverture, pour les entreprises naissantes et en plus les états financiers des années d'existence, pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2;
- Produire une assurance des risques professionnels (Responsabilité civile professionnelle) couvrant des risques d'un montant d'au moins **cent neuf millions trois cent quarante-cinq mille cinq cent quatre-vingt-douze (109 345 592)** Francs CFA et valide sur la période d'exécution du contrat. L'Attestation d'assurance doit être en original et comporter la mention du montant requis et le titre du marché. A défaut, elle sera déclarée non-conforme et l'offre sera rejetée.
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de **trente-trois millions cent trente-cinq mille vingt-huit (33 135 028)** Francs CFA, justifiés par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

**NB : Tous les critères de capacité financière ci-dessus sont cumulatifs, donc obligatoires.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du **14/10/2024**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis au lot N°145 maison LALA, quartier Akpakpa Sodjatimé sur la voie pavée généralement appelée ELECTRO BOKO et FILS ; BP 8300, 4<sup>ème</sup> étage du bâtiment, bureau 410, Téléphone : (00229) 40 20 10 71 / 96 35 33 67/ 40 20 10 67, e.mail : spprmp.contrelec23@gmail.com. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste du Bénin. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres suivant les modalités ci-dessus, seront autorisés à remettre une offre.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis au 4<sup>ème</sup> étage, bureau 410, du bâtiment de la Direction générale de CONTRELEC, au lot N°145 maison LALA, quartier Akpakpa Sodjatimé sur la voie pavée généralement appelée ELECTRO BOKO et FILS, au plus tard le **07/11/2024** à 09 heures 00 minute (heure locale : GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est

**éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **Salle de Conférence de CONTRELEC lot N°145 maison LALA, quartier Akpakpa Sodjatimé sur la voie pavée généralement appelée ELECTRO BOKO et FILS ; BP 8300, 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment, bureau 201, le 07.11.2024**, à 09 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **neuf cent quatre-vingt-quatorze mille cinquante-et-un (994 051) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

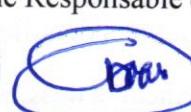
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

**NB :** Au retrait du dossier d'appel à concurrence, tout candidat doit fournir un numéro de téléphone et une adresse électronique<sup>1</sup> fonctionnels ainsi que le numéro IFU valide de la structure.

Tout représentant de soumissionnaire qui n'en est pas le premier responsable est tenu de se munir d'un mandat de représentation dûment signé de la personne habilitée à engager le soumissionnaire avant d'être considéré égal à la séance d'ouverture des plis. En tout état de cause, aucun représentant sans mandat ne sera autorisé à présenter des observations sur le déroulement des opérations d'ouverture des plis ni signer les documents y afférents.

Cotonou, le 14/10/2024.

La Personne Responsable des Marchés Publics,



V. Adolphe AGOSSOU



**BON A LANCER**  
**CCMP/CONTRELEC**

<sup>1</sup> Il est exigé des candidats puis soumissionnaires surtout de communiquer des adresses mail fonctionnels qui serviront de moyen de communication officiel dans le cadre de la présente procédure.